



**SERVICE SOCIAL REGIONAL
DE TAVANNES**

Grand-rue 1
2710 Tavannes

Tél. 032.482.65.70
Fax 032.482.65.80
E-mail info@ssrtav.ch

Garde d'enfants

Vous êtes à la recherche d'une maman de jour
Vous engagez une maman de jour
Vous souhaitez devenir maman de jour
Vous êtes déjà maman de jour

Avec comme objectif la professionnalisation de la profession, le canton de Berne demande que l'activité soit annoncée à l'Autorité de Protection de l'Enfant et de l'Adulte de Courtelary, rue de la Préfecture 2a, 2608 Courtelary.

https://www.jgk.be.ch/jgk/fr/index/kindes_erwachsenenschutz/kindesschutz/Pflegekinder/kinder-in-pflegefamilien.html

Après cette étape, un professionnel (surveillant des placements) veillera au bon encadrement des enfants par une visite annuelle à domicile ou plus régulièrement si nécessaire. Il répondra aussi aux questions des parents de jour.

Plus précisément, les parents annoncent la maman de jour à l'agence AVS afin qu'elle cotise aux assurances sociales. Une assurance accident en faveur de la maman de jour sera également conclue.

Une association existe dans notre région : Association Parents Accueil Journée (APAJ).

Tél : 078.872.43.13 mardi matin de 8h00 à 11h30

E mail : mylpreps@bluewin.ch

<https://apaj.puzl.com>

Une inscription est possible, mais pas obligatoire.

Pour tous renseignements, contacter le Service social régional de Tavannes au 032/482.65.70, info@ssrtav.ch.